

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Cartine Daycare Inc.		Date d'inspection Le 29 janvier 2026
Nom de l'établissement Garderie La Cartine Daycare 2		Numéro de permis 2012241
Adresse 1766 rue Amirault Dieppe NB E1A 7K2		Numéro de téléphone (506) 384-2278
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 57	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux Les éléments suivants ont aussi été observés lors de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-éducateur -Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être fait chaque mois. -Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois. -La vérification de la trousse de premiers soins et indiqué être vérifié chaque mois. -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. -Les activités quotidiennes comprennent des programmations délibérément planifiées et documentées. La documentation des activités pour le mois de janvier est affichée. Il y a eu un carnaval d'hiver avec des activités sportives d'hiver. Au moment de l'inspection de surveillance, dans une classe il y avait un kiosque de chocolat chaud (pas des vrais chocolats chauds, mais des morceaux de cartons bruns, styromousse en forme de guimauves, de la fausse argent en papier et autres produits pour faire semblant), les enfants mangent leur collation (boîte à diner), font des jeux libres et un groupe fait une activité dirigée avec des balles de couleurs et des verres (jeu de mémoire). Un rappel que la pratique de feu et la vérification de la cour extérieure doivent avoir lieu demain, car ce sera le 30 janvier demain et que ceci n'a pas été fait jusqu'à présent. La mentore a répondu aux questions sur les lieux.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 janvier 2026

Date

original signé par
Caroline LeBlanc

Le 30 janvier 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"